

Procès verbal du conseil
Communauté de Communes du Pays Beaumontois
du 28 Février 2009

L'an deux mille huit, le vingt-huit Février, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Mairie de BEAUMONT DU PERIGORD, sous la présidence de Maryse BALSE, à la suite de la convocation adressée le 17 Février 2009.

Nombre de membres en exercice : 30

Présents : 28

BAYAC

Annick CAROT
Florence MENUT

BEAUMONT DU PERIGORD

Dominique MORTEMOSQUE
Michel MARCHAL
Bernard BESLIN
Gérard ROUSSELY
Pierre VALLERON

BOURNIQUEL

Rose-Marie ROUX

LABOUQUERIE

Michelle CABANE
Françoise TARJAC

MOLIERES

Michel CARRIERE
Jean-Luc HAVARD

MONSAC

Claude CHASTENET
Daniel SEGALA

MONTFERRAND DU PERIGORD

Georges MEYRIGNAC
Odile DELCEL

NAUSSANNES

Pierre BONAL
Marie-Line BOISSERIE

NOJALS ET CLOTTES

Alain MERCHADOU
Claude ISSARTIER

RAMPIEUX

Viviane GRELLETY

SAINT AVIT SENIEUR

Alain DELAYRE
Eric VIERO

SAINTE CROIX DE BEAUMONT

Jean-Pierre HEYRAUD
Annie CLAVEL

SAINTE SABINE BORN

Maryse BALSE
Thierry PIMOUGUET
Jacques CHASTANET

ORDRE DU JOUR

1. Renouvellement de contrats du Personnel
 - Contrat de Madame GRIMALDOS
 - Attribution d'une prime de 250 € aux agents qui partent à la retraite

2. Renouvellement du bail de la gendarmerie de BEAUMONT DU PGD

3. Admission de titres en créances irrécouvrables

3. Travaux en cours
 - Chantier du restaurant scolaire de SAINTE SABINE
 - Travaux de la tranchée commune de BAYAC
 - Mairie de Montferrand remise des pénalités aux artisans

4. Décision concernant la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement collectif de BEAUMONT

5. Préparation pour l'élaboration du budget
 - Présentation des résultats 2008 par service
 - Attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2009

6. Questions diverses

Le Président, Maryse BALSE, ouvre la séance à 9H00 en procédant à l'appel des membres présents, puis il soumet à l'approbation de l'assemblée le compte-rendu de la réunion du 30 Janvier 2009 qui est adopté à l'unanimité.

Le président demande aux délégués de bien vouloir signer le procès-verbal se rapportant à ce dernier conseil et débute l'ordre du jour.

Renouvellement de contrats du Personnel

❖ **Contrat de Madame GRIMALDOS**

Madame GRIMALDOS Marie-Christine est agent d'entretien à l'école et au restaurant scolaire de BAYAC à raison de 17.5/35^{ème}. Son contrat, un CDD, arrive à terme le 28/02/2009. Le Président propose de le renouveler pour un an. Le conseil accepte.

❖ **Attribution d'une prime de 250 € aux agents qui partent à la retraite**

Madame MALET Raymonde est partie à la retraite en 2008 et demande le versement d'une prime de 250 € pour les agents qui partent à la retraite.

Le bureau propose de verser une prime exceptionnelle de 250 € à tous les agents admis à faire valoir leurs droits.

Le conseil approuve cette proposition.

Renouvellement du bail de la gendarmerie de BEAUMONT DU PGD

Les locaux techniques et de service de la brigade de gendarmerie de BEAUMONT appartiennent à la Communauté de Communes. Un bail administratif a été fait le 22 Novembre 2006 pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} Mai 2005.

Un avenant est proposé pour augmenter le loyer annuel de 8 290.90 € à 9 555.90 € à compter du 1^{er} Mai 2008.

Le conseil accepte cet avenant et autorise son président à le signer.

Admission de titres en créances irrécouvrables

Le comptable n'a pas pu recouvrer certaines créances malgré les relances, les commandements ou les poursuites et demande l'allocation en non valeur de ces titres. Il s'agit de créances de 2004 ou 2005 sur l'assainissement collectif MOLIERES, sur l'assainissement non collectif, sur les services périscolaire ou de ramassage scolaire. Le total s'élève à 888.62 €.

Après en avoir débattu, le conseil autorise l'inscription de ces titres en non-valeurs.

Chantier du restaurant scolaire de SAINTE SABINE

Le président explique que le chantier se poursuit normalement. La fin des travaux est programmée pour fin Juillet 2009.

Des modifications sont apportées aux travaux :

- le bureau de la directrice a été supprimé ce qui implique des avenants en moins-value
 - Menuiseries ext alu : PERIGORD ALU - 3 887.00
 - Electricité : POLO - 491.56
 - Serrurerie métallique METALLERIE BERGRACOISE - 8 006.02
- fermetures du préau METALLERIE BERGRACOISE + 5 345.10
- une nouvelle fosse septique avec un nouvel épandage + 4 712.24
va remplacer l'existant.

Des avenants doivent être signés avec les entreprises pour constater ces modifications dans les travaux. Le conseil valide ces avenants et autorise son président à les signer.

Travaux de la tranchée commune de BAYAC

Les travaux de pose des trois réseaux sont terminés depuis mi-février 2009. Le passage caméra, les tests d'étanchéité et le contrôle de compactage ont eu lieu.

La traversée de la RD 27 au niveau du pont s'est bien déroulée sous route barrée. Le ramassage scolaire n'a pas été perturbé par cette intervention.

Le Coût à la charge de la Communauté de Communes de cette tranchée est de 29 502.55 € HT.

Le président rappelle que la communauté de communes qui envisage l'assainissement du bourg de BAYAC dès que les subventions seront accordées, a profité de la réalisation de cette tranchée par EDF pour anticiper la pose de ces canalisations d'eaux usées et éviter plusieurs creusements de tranchées sur cette partie de chaussée.

Mairie de Montferrand remise des pénalités aux artisans

Les travaux se sont étalés dans le temps et les artisans risquent des pénalités de retard alors que ce retard est dû à l'éloignement du maître d'œuvre.

Maîtrise d'œuvre des travaux des abords de la Calypso

Le président explique qu'en 2005 des travaux concernant les abords de la salle « La Calypso » ont été inscrits au budget pour un montant de 65 000 € et 6 500 € pour la maîtrise d'œuvre.

Finalement il est envisagé de niveler et de goudronner tout le parking, de transformer l'ancienne salle de musculation en sanitaires publics et en bureau pour l'association de pétanque.

Le maître d'œuvre Mr SCHMITT conserve la mission de maîtrise d'œuvre mais uniquement pour les travaux d'aménagement de salle. Le coût prévisionnel des travaux d'aménagement s'élève à 18 034 € HT (le choix de l'entreprise étant hors procédure formalisée, c'est l'entreprise BOUSCAILLOU qui a été retenue). La Communauté de Communes doit par avenant

- fixer le forfait définitif de rémunération qui s'élève à 6 500 € TTC maintenant que le coût prévisionnel des travaux est connu

- et modifier les délais :

 - de Mars 2008 à Février 2009 pour l'élaboration du projet

 - avec, en Mars 2009, signature de l'acte d'engagement et début des travaux.

Décision - Maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement collectif de BEAUMONT

Concernant les travaux d'assainissement collectifs de BEAUMONT, une étude diagnostic a été réalisée en 2000 par le Centre d'Etude Techniques de l'Equipement du Sud-Ouest.

La première mission de maîtrise d'œuvre sera donc d'établir un nouveau diagnostic du réseau existant, de déterminer les travaux à réaliser et d'en assurer leur suivi.

Suite à un appel public à concurrence, une cellule MAPA s'est réunie le 4 février 2009 afin d'émettre un avis préalable au choix du maître d'œuvre par le Président.

11 cabinets de maîtrise d'œuvre ont répondu.

Après étude des propositions, selon des critères retenus par la cellule MAPA, il est établi un classement et le choix s'est porté sur CHAMADE.

Le président a entériné cette décision qui a été notifiée à l'intéressé.

Pour commencer sa mission, monsieur BROGGI, responsable du bureau d'étude CHAMADE, propose d'organiser une réunion le Mercredi 4 à 17h.

Le président propose à Mrs MORTEMOUSQUE, Maire de BEAUMONT, ROUSSELY, SEGALA, VIERO et LAUBAL (ancien Adjoint de BEAUMONT qui a suivi la dernière tranche de travaux d'assainissement) de faire partie de la Commission de suivi de ces futurs travaux.

Reprise du Camion ISUZU

Le Président explique qu'après de longues négociations, la commande d'ISUZU NPR50 passée le 29 Mai 2008 a été annulée car ce véhicule ne pourra pas obtenir de certificat d'immatriculation de la préfecture parce qu'il ne pourra pas être réceptionné par la DRIRE à cause d'une non-conformité du barré rouge (fiche d'identité du matériel) à la législation française en vigueur.

FRANCE POIDS LOURDS pendant ce temps a prêté à la Communauté de Communes un véhicule gratuitement.

Le directeur de FRANCE POIDS LOURDS a remis un chèque du montant de l'achat 41 501.20 € et maintient la gratuité du prêt du véhicule jusque fin Mars.

Le président souligne que dans cette affaire qui n'a que trop duré, FRANCE POIDS LOURDS a fait preuve à la fois de loyauté et d'un grand sens commercial.

Il explique que maintenant la communauté doit procéder à un autre achat mais qu'elle devra auparavant bien identifier ses besoins (achat d'un véhicule neuf ou occasion, achat d'un poids lourd ou d'un moins de 3.5 t,...).

Dominique MORTEMOSQUE souligne la forte implication du président dans la résolution de cette difficulté qui a pu aboutir sans conflit.

Préparation pour l'élaboration du budget

Le secrétaire général remet aux élus la feuille de synthèse du compte administratif de la Communauté de Communes de l'année 2008. Elle explique que la communauté de communes a les éléments nécessaires pour établir le budget 2009 et que plusieurs réunions de la commission des finances qui rassemble tous les maires ont déjà eu lieu afin de préparer les documents budgétaires qui devront être votés lors du prochain conseil le 28 Mars.

Concernant la fiscalité locale, elle commente les grandes masses qui composent cette ressource de 1 180 000 euros.

Elle communique le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement qui s'élève

Dotation intercommunale : 621 306 € (Elle précise que l'évolution de 5% de cette dotation est due à l'augmentation de la population)

Dotation de compensation : 55 115 €.

Concernant le service enfance, elle explique qu'il est important d'examiner avec attention les résultats obtenus compte tenu des évolutions significatives connues par ce service :

- tout d'abord, la CAF a modifié ses contrats d'aides aux collectivités pour aboutir à un contrat unique, national qui s'appelle contrat enfance et jeunesse. Ce nouveau contrat est plus simple, moins contraignant mais apporte moins de financements.

- de plus, la Communauté de Communes a pris la maîtrise des actions menées auparavant par l'association DELTA pour les animations des mercredis, des petites vacances et des grandes vacances.

En 2007, ce service avait un coût de plus de 50 000 euros. En 2008, cette charge a pu être limitée autour de 25 000 euros mais il faut prévoir qu'en 2009 avec l'application du nouveau contrat CAF la charge s'élève à environ 35 000 euros.

Attribution des subventions aux associations. La commission des finances a établi une proposition au titre de l'année 2009.

L'Office de Tourisme étant à la Maison de Pays depuis Septembre 2008, la subvention allouée pour 2009 a été diminuée du montant du loyer et des charges afférentes soit environ 7 000 €.

Le conseil après en avoir débattu, approuve les attributions suivantes (voir liste jointe en annexe) et accepte de les inscrire au budget.

Questions diverses

Pont de LABOUQUERIE

Le Maire de LABOUQUERIE interroge le président concernant l'avancée des travaux qui doivent être réalisés depuis le mois de Novembre par l'entreprise MORON.

Dominique MORTEMOUSQUE, vice président, va relancer cette entreprise car il semble que le niveau d'étiage du cours d'eau est favorable à la réalisation des travaux.

Présence Médicale

Le secrétaire général explique que suite à l'annonce publiée dans les revues médicales, plusieurs contacts ont été établis avec des professionnels. Certains doivent venir fin Mars.

Cartes communales

Daniel SEGALA explique que concernant le groupement de commandes des communes pour élaborer ou réviser des cartes communales, la consultation des cabinets d'étude a été engagée. Il demande qu'une date soit fixée pour examiner les offres. Cela sera le 18 Mars à 18h.

La prochaine réunion est fixée au Samedi 28 Mars 2009 à 9 H 00 à la Mairie de Beaumont du Périgord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 11 h 00.